



04 - 2015

**Commission
Exécutive
Fédérale**

27/28 avril 2015
MONTREUIL

Fédération Nationale des Salariés de la Construction du Bois et de l'Ameublement

■ Case 413 ■ 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex ■ Tél. : 01 55 82 85 02 ■ Fax. : 01 48 59 10 37
 ■ Site : www.construction.cgt.fr ■ Email : construction@cgt.fr ■ Imprimé par nos soins
 ■ Directeur de la publication : Jean-Pascal FRANÇOIS
 ■ N° de commission paritaire de presse : 0410 S 06471

Ordre du jour →

Sommaire

Actualité Sociale
RÉGIS KOPEC

> pages 2 à 5

Planning 2^e Semestre

> page 6

Tableau Pro BTP

> page 7

Compte rendu CFC
CHRISTIAN BAIX

> page 8

Lundi 27

>>> Présents : 30

Mardi 28

>>> Présents : 31

■ **Actualité Sociale**

Régis KOPEC

■ **CADAAF**

Régis KOPEC

■ **Compte rendu
de la CFC**

Christian BAIX



**Un accident
toutes les 5 minutes
dans le BTP
en France !**



Relevé de décisions

■ Rédaction d'un **courrier à la Commission
Exécutive Confédérale**

> **5 Abstentions - 21 Pour**

■ Décisions de remplacement
des mandatés chez **Pro BTP**

> **1 Abstention - 25 Pour**

■ **Planning du 2^e semestre 2015**

> **Pour à l'unanimité**

■ **CADAAF**

USCBA 69 /42

→ Accord total

> **Pour à l'unanimité**

URCBA Rhône-Alpes

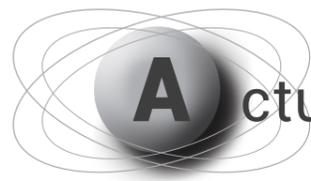
→ Accord total

> **1 Abstention - 25 Pour**

URCBA Normandie

→ Accord total

> **1 Abstention - 25 Pour**



Notre responsabilité de **Direction Fédérale** est bien de mettre en œuvre nos décisions de **Congrès ...**

La mobilisation du 09 avril est-elle une première marche à un mouvement social de plus grande ampleur ? On le souhaite tous mais la suite que nous donnerons est entièrement de notre responsabilité.

Notre responsabilité de direction fédérale est bien de mettre en œuvre nos décisions de Congrès. Pour cela, nous avons ensemble décidé de mettre la lutte de terrain au premier plan de nos actions. Après les actions dans les locaux des syndicats patronaux à Paris, Villeurbanne et dans l'action du 5 février, nous sommes en corrélation avec nos décisions.

Tous les jours dans les entreprises de nos secteurs professionnels, les salariés se battent pour leurs salaires, leurs conditions de travail. Quand on regarde ce qui remonte à la Fédération, les actions sont nombreuses

et la lutte paie. Les lignes bougent et nous devons en être conscients. Bien entendu, de nombreuses difficultés nous font face mais cela n'est pas une nouveauté. Dans l'histoire du syndicalisme, cela a toujours existé et certainement dans des situations bien plus compliquées qu'aujourd'hui.

En ce qui concerne la pénibilité, le lobbying patronal, notamment celui de la FFB, a une nouvelle fois fonctionné. Nos dirigeants politiques actuels ont encore eu un courage politique exceptionnel en annonçant le report de 6 des 10 facteurs de pénibilité à 2016. Tout cela sur l'argumentaire qui consiste à dire que le dispositif est trop complexe. Nous savons tous que la réalité est purement financière. Ils ne veulent pas lâcher un euro pour préserver la santé des salariés.

Notre campagne d'affichage sur ce thème est une de mon point de vue une réussite,

il faut porter partout nos revendications qui sont je vous les rappelle :

→ Que tous les salariés de nos professions sur les chantiers et dans les ateliers soient pris en compte comme étant soumis à la pénibilité.

→ Que tous ces salariés bénéficient du droit à une retraite à 55 ans pour 17 ans de travail exposé, ou proportionnellement.

→ Que les salariés ayant été blessés ou handicapés bénéficient du droit à un départ anticipé.

La journée du 28 avril, la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail existe pour mettre en lumière au plus grand nombre les 2,2 millions de morts au travail par an. Un chiffre bien entendu certainement très en dessous de la réalité.

En effet, toutes les 15 secondes dans le monde, un travailleur meurt d'une maladie ou d'un accident lié au travail. Toutes les 15 secondes, ce sont 151 travailleurs qui sont victimes d'un accident de travail. L'indifférence et l'oubli ne sont plus acceptables, l'impunité non plus.

Dans nos professions, plus d'un mort par jour et un accident déclaré toutes les deux minutes. Notre Fédération est mobilisée pour dénoncer cet état de fait et lutter pour qu'on ne meure plus au travail. Demain, notre Fédération aura une expression devant

l'entrée de la Confédération, là où se dressera l'année prochaine un mémorial pour les morts au travail.

Après **le 49/3 de la Loi MACRON**, le Gouvernement veut encore faire plus pour flexibiliser le marché du travail. Déjà, cette fameuse Loi MACRON va simplifier de façon drastique les plans sociaux, autant sur le point de vue des démarches administratives et sociales que sur le plan financier.

Tout sera plus simple :

→ Banaliser le travail du dimanche et le travail de nuit.

→ Réformer en profondeur la justice prud'homale où des pans entiers du Code du Travail sont supprimés et qui auront pour effet de remplacer des sanctions pénales par de simples amendes administratives.



Cette loi vise à faire des patrons, une catégorie de citoyen à part protégés de la justice pénale dont les infractions se régleront en toute discrétion. L'employeur n'aura plus à s'expliquer devant un juge mais simplement à négocier avec l'administration. A contrario,

les attaques et la criminalisation de l'activité syndicale sont de plus en plus féroces. Les licenciements ou menaces de licenciement de nos camarades sont en constantes progression et fait plus grave de plus en plus de procédure arrive à leur terme >>>

avec la complicité du Ministère du Travail. Très souvent, les motifs sont fallacieux et les faits reprochés montés de toutes pièces. Pourtant, nous avons du mal à faire face à ces situations et même si des années après nous obtenons gains de cause, les dégâts seront considérables.

Après les cas d'Olivier MUNOZ, de Pascal MAESTRACCI, récemment c'est notre camarade Jorge MOURAO qui est dans la tourmente. Nous devons faire une priorité la défense de nos camarades et toute la CGT doit le faire. Il ne suffit pas de le dire par slogan, il faut faire en sorte que cela devienne réalité.

La loi de modernisation des IRP à venir sera aussi une de nos urgences du moment. La limitation des droits des IRP est de faire que leur prérogative ne devienne qu'un accompagnement des politiques patronales.

Nous menons une bataille depuis quelques années déjà sur ces sujets, mais aussi sur d'autres comme :

- la sous traitance,
- les salariés détachés,
- les salaires,
- l'emploi,
- la protection sociale.

Comme je le notais en début d'intervention, après le 5 février, après le 9 avril devons-nous continuer l'action, l'amplifier, ne de-

vous-nous pas faire attention à rester au milieu du gué ? Nous devons aujourd'hui dans cette instance en débattre et prendre des décisions sur ces sujets.

Dans la suite de mes propos, comment ne pas aborder le résultat des **élections cantonales** qui ont encore vu un message clair au Gouvernement du rejet de sa politique. Ce qu'il n'a bien entendu de nouveau pas voulu entendre et va continuer à s'entêter dans sa politique destructrice et libérale.

Cette politique qui fait la part belle à la droite mais surtout à l'extrême droite et des fachos de tout bord, nostalgique des heures les plus sombres de notre pays. Cette extrême droite que tente de banaliser Marine LEPEN et nous faisant son théâtre familiale pour faire gober au plus grand nombre que le FN n'est pas un parti raciste, homophobe, ultra libéral et liberticide.

Nous devons prendre conscience rapidement que dans nos rangs les idées du FN avancent.

Lors des élections cantonales, nous avons trouvé des syndiqués de la CGT sur des listes FN. Ceux-là, nous les avons identifiés mais une partie de nos camarades ont aujourd'hui épousé la thèse du FN. Cela est bien sûr grave et inquiétant, pourtant, c'est notre réalité. Un reportage de l'émission spécial investigation qui avait pour sujet « *qui sont les nouveaux électeurs du FN* » peut de mon point de vue nous éclairer et nous permettre de mieux comprendre le phénomène.

Quand on fait tous ces constats, il en est un sur lequel il ne faut pas passer à côté, c'est l'état de nos forces organisé et la vie syndicale dans nos relais fédéraux et nos syndicats. Ceci n'est pas le fruit du hasard, l'activité menée tous les jours sur le terrain porte ces fruits. Nous arrivons à créer de nouvelles bases, à développer celles existantes. Dans ce cadre, l'activité des relais fédéraux est primordiale.

Pour rappel, les 5 postes dégagés par le Congrès sur le renforcement sont :

→ Se développer dans les Entreprises de moins de 50 et de l'Artisanat ;

→ Organiser nos syndiqués dits isolés ou individuels disséminés dans les structures interpro ;

→ Développer la syndicalisation dans le 2^e et 3^e collège via l'UFICT

→ Développer la syndicalisation des jeunes via le « *Collectif Jeunes* » ;

→ Trouver des pistes de travail sur la continuité syndicale actif-retraité via l'UFR mais aussi la continuité syndicale qui consiste à rester syndiqué à la CGT pendant tout son parcours professionnel.

Vous avez pu remarquer que dans l'état ORGA de vos pochettes et celui que vous recevez tous les mois par mail, que nous sommes quasiment 21 000 sur l'exercice 2013. Cependant, je pense sincèrement que dans la période que nous traversons l'augmentation régulière de nos forces syndicales doit être une source de satisfaction. Sur ce point, il faut certainement mieux voir le verre à moitié plein qu'à moitié vide. Malgré des coupes sombres sur l'emploi dans nos secteurs d'activités avec la disparition de syndicats entiers, nous progressons quand même.

Nous devons conquérir des droits syndicaux nouveaux, nous devons dans les Entreprises, les Groupes, les Branches porter cette revendication. Nous devons être à l'offensive mais en ce moment et depuis plusieurs années déjà, nous sommes sur la défensive. Nous nous battons très souvent en ordre dispersé pour garder nos droits. Cette nouvelle proposition de loi qui s'annonce vise une nouvelle fois à limiter les droits des IRP. Ceci est inacceptable. Je pense que cela devrait devenir une des priorités de notre activité à très court termes.

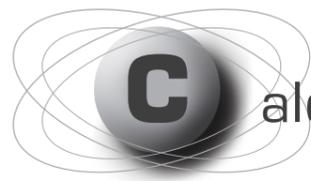
Un des sujets du moment qui fait beaucoup de bruit dans notre ORGA, c'est le **financement de la Formation Professionnelle**. Malheureusement, nous n'avons pas beaucoup avancé sur ces points et comme beaucoup de FD et d'UD nous rencontrons des problèmes avec nos tauliers pour la subrogation des salaires lors de congés de formation. Dans le même temps, la procédure de prise en charge par l'ORGA est toujours très floue et pas satisfaisante.

Peut-être que s'il y a des interrogations sur ce point, **Serge PLECHOT** ou **Joël ELLEN** pourront répondre à vos questions.

Voilà maintenant je laisse la place aux débats qui devraient être très riches, comme vous l'avez constaté les sujets que nous devons aborder sont nombreux.

■ REGIS KOPEC





Calendrier CE 2^e Semestre 2015

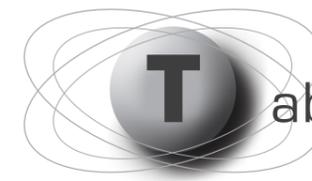
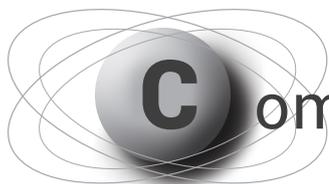


Tableau récapitulatif Pro BTP

date	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Novembre	Décembre
1	M	S ROQUES	M	J CHSCT	D <i>ferié</i>	M
2	J	D ROQUES	M	V ORLICH	L	M
3	V	L	J	S ORLICH	M	J
4	S ORLICH	M	V	D ORLICH	M	V
5	D ORLICH	M	S GAUBY	L	J	S LETORT
6	L	J	D GAUBY	M	V CORNET	D LETORT
7	M	V	L CEF	M	S CORNET	L
8	M	S TABBAGH	M CEF	J	D CORNET	M CNF
9	J	D TABBAGH	M	V TABBAGH	L	M
10	V	L	J	S PLECHOT	M	J
11	S LETORT	M	V GAUBY	D PLECHOT	M <i>ferié</i>	V ROQUES
12	D LETORT	M	S KOPEC	L CEF	J	S MAU
13	L LETORT	J	D KOPEC	M CEF	V FRANÇOIS	D MAU
14	M <i>ferié</i>	V	L	M	S FRANÇOIS	L
15	M	S <i>ferié</i>	M	J	D FRANÇOIS	M
16	J	D CHRISTMANN	M	V MAU	L	M
17	V	L	J	S ROQUES	M	J
18	S MAU	M	V FRANÇOIS	D ROQUES	M	V
19	D MAU	M	S LETORT	L	J	S ORLICH
20	L	J	D LETORT	M	V MAU	D ORLICH
21	M	V TABBAGH	L	M	S GAUBY	L
22	M	S CORNET	M	J	D GAUBY	M
23	J	D CORNET	M	V ROQUES	L CEF	M
24	V TABBAGH	L	J	S TABBAGH	M CEF	J
25	S PLECHOT	M	V LETORT	D TABBAGH	M	V <i>ferié</i>
26	D PLECHOT	M	S MAU	L	J	S PLECHOT
27	L	J	D MAU	M	V	D PLECHOT
28	M	V MAU	L	M	S KOPEC	L
29	M	S FRANÇOIS	M CHSCT	J	D KOPEC	M
30	J	D FRANÇOIS	M CHSCT	V GAUBY	L	M
31	V ORLICH	L		S CHRISTMANN		J

Structure	Titulaires	Suppléants	Sortants
Sommitale	CORNET	PARAPEL	
Comité d'audit	CORNET		
Comité de rémunération	CORNET		
Commission financière	CORNET	BAIX	
Suivi des travaux	CORNET	*BAIX	*SCUITO
Association de moyen	CORNET	SCUITO	
BTP PREVOYANCE	CORNET/*BAIX	BAIX/*SCUITO	*Inversion titulaire/suppléant
Bureau	CORNET		
Commission action sociale	CORNET		
Commission santé	*BAIX		*SCUITO
Coordination vacances	PARAPEL		
BTP RETRAITE	PARAPEL/GAUBY	ELLEN	
Bureau	PARAPEL		
Coordination vacances	PARAPEL		
Approbation des comptes	PLUMELET/GERMAIN		
CNRBTPIG	DALBIES/GERMAIN		
Bureau	DALBIES		
Commission sociale	GERMAIN		
BTP Vacances	CHRISTMANN	MAUD DENIS	
Bureau	CHRISTMANN		
BTP RMS	MAUD DENIS	GAUBY	
SAFBTP VIE	PLUMELET/SIMON		
SAFBTP IARD	SIMON/PLUMELET		
PRO-BTP ERP	*MAUD DENIS		*CHRISTMANN
PRO-BTP Finances	CORNET/ *MAUD DENIS		*CHRISTMANN
Regard BTP	MAUD DENIS		
Gestion BTP/BTP gestion	CORNET		
Fondation BTP+	CHRISTMANN		
Chèques vacances	*SCUITO		*CHRISTMANN
SCI Revicap	PARAPEL		
Le Belloy	*MAUD DENIS		*PLUMELET
KORELIO	*MAUD DENIS		*CHRISTMANN



Compte-rendu CFC

CHRISTIAN BAIX



Compte-Rendu de la Réunion de la **Commission Financière de Contrôle** du 26 février 2015

Présents :

- Jean-Jacques BOURRIEU ;
- Yves AMEILBONNE ;
- Christian BAIX ;
- Michel ROQUES ;
- Anna JAMET ;
- Christian LIVION.

Excusé :

- Lino DA SILVA

La Commission Financière de Contrôle s'est réunie le 26 février 2015. Le Secrétaire à la Politique Financière nous informe qu'il y aura un contrôle URSSAF dans les prochains jours, que la dotation de 250 k€ a été versée par l'Europe, que le financement de la Formation risque de sérieusement impacter les comptes de la Fédération, et l'achat de l'appartement qui était prévu en 2014 a été annulé et remplacé par une location sur Montreuil. Après examen des comptes 2014 et du prévisionnel 2015, la Commission fait état de quelques remarques et sujétions :

→ **La CFC** s'interroge sur les financements des pertes de salaire de certains camarades mis à la disposition pour la Fédération et qui sont financés d'une part par la CADAAF et d'autre part par la Fédération.

→ **La CFC** est surprise du coût total de la documentation et ses accessoires comme par exemple : le livre de Babouze, les livrets des différents forums, le cube, etc.

→ **La CFC** est satisfaite sur la renégociation des contrats de location des photocopieurs et de leurs fournitures, ce qui devrait engendrer des économies.

→ **La CFC** suggère qu'une solution globale soit trouvée pour diminuer les envois postaux répétitifs.

→ **La CFC** fait un point sur les charges élevées du dernier Congrès : comment responsabiliser les camarades sur les repas non consommés et les nuits d'Hôtel non prises.

→ **La CFC** préconise de faire des économies sur certaines dépenses qui ne sont pas vitales pour le bon fonctionnement de la Fédération.

→ **La CFC** demande à regarder les accords des mises à disposition des camarades pour la Fédération.

Les prochaines dates pour la réunion de la CFC sont : → **jeudi 4 juin 2015 à 9h30**

→ **jeudi 3 septembre 2015 à 9h30**

→ **lundi 7 décembre 2015 à 9h30**

■ **CHRISTIAN BAIX**